

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	36 (1907)
Heft:	10
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique scolaire

Confédération. — La nouvelle loi fédérale sur l'organisation militaire contient, à son art. 15, les dispositions suivantes : « La Confédération rembourse aux cantons les trois quarts des frais résultant du remplacement des instituteurs publics appelés comme sous-officiers ou officiers à des cours d'instruction. Les cours de répétition ordinaires sont exceptés. »

Berne. — Un peu partout, dans le canton de Berne, on demande une réforme de la méthode suivant laquelle se donne l'enseignement élémentaire. On voudrait une application plus accentuée des principes naturels ; le traditionnel abécédaire ne satisfait plus. On lui reproche à propos des lettres de l'alphabet, de faire trop tôt le tourment des enfants du premier âge. Beaucoup de gens voudraient faire donner un peu plus tard l'enseignement de l'écriture et de la lecture. De la sorte, on pourrait consacrer aux exercices de langage le temps employé maintenant à des leçons peu profitables et d'autant moins attrayantes que l'illustration des abécédaires laisse à désirer au point de vue du bon goût. Pour favoriser la réalisation de ce projet, on a déjà composé un manuel ; il est intitulé : *Kinderbuch für schweiz. Elementarschulen mit einer Fibel als Anhang*. Il est en vente à la librairie Franke à Berne. Composé par M. le Dr von Geyrerz, dont la plume n'est pas inconnue, il a été richement illustré par M. Rodolphe Munzer. L'ouvrage est méthodique et bien gradué ; il ne convient pas seulement au cours inférieur d'une classe élémentaire ; il initie encore l'enfant par un procédé très simple à l'écriture et il lui ménage une transition facile pour arriver à la connaissance des lettres imprimées. Dans les conditions ordinaires, ce manuel contient suffisamment de matières pour occuper l'élève pendant deux ans ; il constitue une excellente préparation à l'enseignement de l'écriture.

Zoug. — Le Séminaire pédagogique de Saint-Michel, à Zug, a terminé l'année scolaire le 25 avril dernier. Les cours ont été suivis par cinquante élèves, au nombre desquels se trouvent cinq Fribourgeois.

Neuchâtel. — On sait qu'une nouvelle église catholique a été construite à Neuchâtel dans une très belle situation au bord du lac. Les devis ayant été de beaucoup dépassés, le conseil de fabrique s'est vu dans la nécessité d'organiser une loterie pour couvrir les frais. La première série de cette loterie, autorisée par plusieurs cantons, est en cours, et nous apprenons que plus de la

moitié des billets est déjà vendue ; on pourra donc prochainement en fixer le tirage qui aura lieu à Saint-Maurice.

— La Société française de géographie, à Paris, vient de décerner la médaille Huber, pour travaux géographiques sur les Alpes (inédits), à MM. C. Knapp, Maurice Borel et V. Attinger, pour leur beau Dictionnaire géographique de la Suisse. C'est une des principales distinctions dont dispose la Société de géographie de Paris.

— On sait que le canton de Neuchâtel a organisé pour ses diverses écoles tout un service de projections lumineuses, vues et appareils. En 1906, le Département de l'Instruction publique a prêté 356 séries de vues, qui ont été expédiées dans 25 localités différentes. Les appareils et les écrans ont été utilisés 16 fois dans 11 localités différentes.

— On annonce la fermeture pour cause de pénurie d'élèves aspirants instituteurs de l'Ecole normale évangélique de Peseux. Cet établissement formait également des futurs missionnaires du protestantisme, qui, eux aussi, s'annonçaient de moins en moins nombreux. L'Ecole normale de Peseux fut dirigée pendant trente ans par le célèbre pédagogue Jules Paroz, décédé à Faoug (Vaud).

France. — Ceux qui auraient encore des illusions sur le sens hypocrite attaché au mot *neutralité* scolaire peuvent maintenant se détromper. Il est manifeste, qu'en France, les francs-maçons et les libres-penseurs militants réclament l'organisation de l'enseignement antireligieux jusque dans les écoles primaires. Les promoteurs de cette entreprise liberticide se sont constitués en une association qui s'appelle *Groupe d'études et de propagande rationalistes*. Le Comité de l'association a pour président M. Au-lard, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

L'année dernière, la dite société a élaboré une longue pétition, qui est adressée aux Chambres. Les signataires de ce fameux document proposent d'organiser, à *tous les degrés*, un enseignement qui, sous le nom d'*histoire*, aura pour but de *démolir* les *doctrines* et les *croyances religieuses*. Cet enseignement fera la critique des « *faits et des documents* », en les considérant « *non comme des doctrines émanées* » d'une autorité surnaturelle devant « *laquelle on s'incline, mais comme des institutions humaines...* »

Cette fois, il s'agit de *démolir* sans dissimuler et sans se gêner. Les propagandistes libres-penseurs jugent qu'après vingt ans de manœuvres détournées et hypocrites, l'heure est venue enfin de frapper franchement et brutalement.

Il est plaisant de constater une fois de plus l'acharnement que mettent les *libres-penseurs* à contraindre les autres de penser comme eux.